

ATTESTATION D'APTITUDE

*Se former pour mieux comprendre et éduquer son chien
Prévenir les accidents*

Pour Qui ?

- Propriétaire ou détenteur d'un chien de 1^{ère} ou de 2^{ème} catégorie pour obtenir un permis de détention avant le 31 décembre 2009 ;
- Tout propriétaire ou détenteur d'un chien mordeur ou qui risque de causer un accident aux personnes ou aux autres animaux domestiques ;
- Toute personne qui souhaite mieux comprendre son chien et les bases de l'éducation canine.

Objectifs :

- Comprendre le comportement canin.
- Améliorer les relations avec votre ou vos chiens.
- Prévenir les accidents.
- Connaître les bases de l'éducation canine.

Les + de cette formation :

- Obtenir l'attestation d'aptitude pour se mettre en conformité avec la loi ou avec la décision du Maire ou du Préfet.
- Présentation de situations filmées et présence de deux chiens.
- Votre formateur est un vétérinaire pédagogue spécialisé dans le comportement canin.
- Le programme est conforme à l'arrêté ministériel du 8 avril 2009.
- Un support écrit est remis aux participants qui auront suivi avec intérêt l'intégralité de la formation.

Pré-requis :

Se présenter le jour de la formation avec l'original de la pièce d'identité fournie avec votre bulletin d'inscription figurant au verso.

Les chiens des participants ne sont pas admis.

Inscription au plus tard 10 jours avant la date de la formation.

Durée de la formation :

1 jour de 9H00 du matin à 17H00 le soir.
(pause déjeuner de 13H00 à 14H00 organisée par vos soins).

Programme :

Matinée de 9H00 à 13H00 :

1. Présentation des participants.
2. Le comportement normal du chien.
3. Le comportement agressif du chien.
4. Les méthodes d'éducation.
5. La prévention des risques et des accidents.
6. Les obligations réglementaires.

Après-Midi de 14H00 à 17H00 :

1. L'éducation canine en pratique : séquences vidéos.
2. Discussion : questions-réponses.

Votre formateur :

Un Vétérinaire, enseignant à l'Ecole Nationale Vétérinaire d'Alfort : Dr Jean-Michel Michaux.

Tarif :

80 € la journée.
Taille maximale du groupe : 20 personnes.
Taille minimale du groupe : 15 personnes.

Lieu et Calendrier de la formation :

*En raison de l'importance de la demande, il est recommandé de s'inscrire le plus rapidement possible.
Bulletin d'inscription au verso.*

Date unique : samedi 20 février 2010.

Lieu de formation : Foyer Communal de Bignac -
33230 CHAMADELLE

Attestation d'Aptitude

Bulletin d'inscription

Nom : _____	Prénom : _____
Nom de jeune fille : _____	
Date de naissance : ____ / ____ / ____	Pays de naissance : _____
Lieu et Département de naissance : _____ (_____)	
Activité professionnelle : _____	
Pièce d'identité présentée à l'inscription et le jour de la formation (cocher la case ci-dessous):	
<input type="checkbox"/> carte d'identité <input type="checkbox"/> passeport <input type="checkbox"/> carte de séjour <input type="checkbox"/> carte de résident	
Adresse personnelle :	
N° : _____	Nom de la Voie : _____
Complément d'adresse : _____	
Code Postal : _____	Ville : _____
N°Tél. personnel : _____	N° Tél. portable : _____
Adresse courriel (e-mail) : _____	

DATE DE LA FORMATION CHOISIE : samedi 20 février 2010

LIEU DE LA FORMATION : Foyer communal de Bignac - 33230 CHAMADELLE

Ce bulletin dûment rempli est à retourner par courrier postal :

- 10 jours avant la date de la formation,
- avec une photocopie recto-verso de votre pièce d'identité (sont acceptés uniquement la carte nationale d'identité, le passeport, la carte de séjour ou la carte de résident). L'original de cette copie devra être présenté par vos soins le jour de la formation,
- avec un chèque de 80 euros libellé à l'ordre de I.S.T.A.V. Association (encaissé au moment de la formation),
- à I.S.T.A.V. Association – Attestation d'aptitude – 85, avenue Pasteur – 93 260 LES LILAS.

**TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSÉ
VOS CHIENS NE SONT PAS ADMIS PENDANT LA FORMATION**